



Sommaire des votes par procuration

FNB Global X Obligations gouvernementales à long terme à rendement supérieur (PAYL)

Depuis sa création, le 7 novembre 2024, le FNB Global X Obligations gouvernementales à long terme à rendement supérieur détenait principalement, sinon exclusivement, des parts d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse (les « fonds de FNB sous-jacents »). Contrairement aux sociétés, les fonds négociés en bourse n'organisent pas d'assemblées générales annuelles, mais ils peuvent tenir, à l'occasion, des assemblées de porteurs de parts, dans le cadre desquelles les porteurs de parts des fonds de FNB sous-jacents ont le droit d'exercer des droits de vote. Si l'un des fonds de FNB sous-jacents émet un formulaire de procuration, Global X Investments Canada Inc. exercera les droits de vote dans l'intérêt du FNB Global X Obligations gouvernementales à long terme à rendement supérieur, conformément aux lois applicables. En outre, la manière dont les droits de vote ont été exercés sera publiée sur cette page.

Aucun registre de vote par procuration n'était à présenter pour la période allant de sa création au 30 juin 2025.